

ASSEMBLÉE NATIONALE23 janvier 2006

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES BIOCARBURANTS - (n° 2460)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
MM. Lambert, Habib, Mme Génisson, MM. Brottes, Dosé, Tourtelier, Nayrou, Kucheida,
Le Déaut, Dosière, Mme Gaillard
et les membres du groupe socialiste

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par les mots :

« et de recherche de solutions alternatives au pétrole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à étendre le champ d'intervention de la commission d'enquête à la recherche de solutions alternatives au pétrole.